

PRÉSENTATION DU PARCOURS DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE



***CERTIFICAT UNAFORIS « Intervenir
auprès de personnes avec troubles du
spectre de l'autisme »***

Janvier 2023

Programme détaillé

Contexte de la formation

Sous la responsabilité de France Compétences et conformément à l'inscription au Répertoire spécifique des certifications et habilitations (RSCH), l'Union nationale des acteurs de la formation et de la recherche en intervention sociale (UNAFORIS) est habilitée à délivrer le certificat "Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme". Pour l'UNAFORIS, l'enjeu est de mutualiser les connaissances et les expertises d'usage actualisées dans le champ des troubles du spectre de l'autisme (TSA) en vue de développer les compétences de chaque candidat qu'il soit professionnel, membre de la famille, bénévole et/ou acteur concerné dans l'accompagnement des personnes avec TSA.

Pour permettre cette certification, l'UNAFORIS a ainsi élaboré un référentiel de compétences et d'évaluation déposé **au RSCH de France Compétences** sous la référence de **la fiche N° RS 5291** en visant les objectifs suivants : *« Afin de permettre aux personnes avec autisme de bénéficier d'un accompagnement qui prenne en compte l'évolution constante des connaissances sur l'autisme ainsi que leurs besoins spécifiques et favoriser ainsi l'inclusion sociale, cette certification s'adresse à toutes les personnes, professionnels et aidants, accompagnant le parcours de vie, de soins, la scolarité, la vie sociale et professionnelle des personnes avec autisme. Elle a pour objectif d'attester leur maîtrise des compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un accompagnement adapté et spécifique au sein d'un travail interdisciplinaire et dans le respect des recommandations de bonnes pratiques : observation et évaluation, mise en place de stratégies d'intervention et d'aménagement de l'environnement, co-élaboration d'un projet personnalisé, travail avec les partenaires et la famille »* (1).

En tant qu'adhérent et par la convention qu'il a signée en décembre 2020 avec l'UNAFORIS, l'IRTS Champagne Ardenne est en charge de préparer les candidats à ce certificat, à veiller à leur éligibilité à se présenter à la certification puis à les inscrire auprès de la Cellule de Certification de Compétences UNAFORIS (CCCU) en vue de réaliser le dossier de « Pratiques professionnelles » et l'épreuve orale d'évaluation des compétences.

Publics concernés

Le parcours de formation préparant au certificat UNAFORIS « Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme » s'adresse à toute personne ayant une expérience d'accompagnement de personnes avec autisme, qu'elle soit professionnelle ou aidante dans le parcours de vie, de soins, de scolarité, de la vie sociale et professionnelle des personnes avec autisme.

Prérequis

Pour pouvoir accéder à ce parcours de formation préparatoire, les personnes doivent être âgées au minimum de 18 ans et **justifier d'une expérience auprès des personnes avec autisme en cours ou datant de moins d'un an.**

Objectifs de la formation

Les objectifs généraux :

- ⇒ Comprendre et accompagner le fonctionnement global de la personne avec TSA au sein des troubles du neuro-développement (TND)
- ⇒ Comprendre et favoriser le développement de la communication et des interactions sociales de la personne avec TSA au sein des TND
- ⇒ Elaborer et mettre en œuvre un projet d'accompagnement personnalisé et global avec la personne avec TSA tout au long de son parcours de vie
- ⇒ Proposer un référentiel commun des connaissances aux différentes personnes intervenant avec et auprès de personnes avec TSA quels que soient leurs disciplines, leurs champs d'intervention ou leurs intérêts : aidants familiaux, proches aidants, professionnels du médico-social, du sanitaire et du paramédical, de l'intervention sociale, de l'éducation, du libéral, de l'entreprise et du secteur associatif, ...

Les axes de la formation ont une ouverture inclusive, culturelle et institutionnelle et s'inscrivent en fonction des besoins des candidats, dans une démarche d'information, de veille à l'actualisation des connaissances, d'initiation à différentes pratiques, approches et outils, d'études de situation et de recherche.

Les objectifs spécifiques :

- ⇒ Informer et sensibiliser les personnes sur les questions du repérage, du diagnostic, de l'évaluation, de l'orientation et de l'accompagnement des personnes avec TSA.
- ⇒ Favoriser un travail d'équipe pluri-professionnelle et multidisciplinaire dans une dynamique inclusive et participative proposant un accompagnement spécifique, coordonné et cohérent aux personnes avec TSA.
- ⇒ Savoir construire et mettre en œuvre un accompagnement personnalisé et global avec les personnes avec TSA et leurs aidants dans une continuité de leurs parcours.

Méthodes pédagogiques

Les modalités pédagogiques prennent différentes formes afin de répondre aux objectifs du parcours de formation préparatoire et aux besoins des candidats. Les méthodes de travail alternent :

- ✓ Un accompagnement individuel pour chaque candidat avec un formateur référent de parcours de l'IRTS CA ;
- ✓ Des ateliers collectifs d'accompagnement à la certification (dossier « Pratiques professionnelles ») ;
- ✓ Des apports méthodologiques ;
- ✓ Des apports théoriques personnalisés et organisés « sur mesure » pour chaque candidat ;
- ✓ Si besoin :
 - Une formation pratique auprès d'organismes accueillant et accompagnant des personnes avec TSA ;
 - Des témoignages de personnes avec TSA et/ou de leurs aidants ;
 - Des interventions de professionnels (table ronde, retours et partage d'expériences) ;
 - Des exposés et des analyses de situations d'accueil et d'accompagnement ;
 - Des travaux dirigés en petit groupe pour permettre les mises en situation autour de jeux de rôles, de simulation d'entretiens ou d'évaluation, d'ateliers d'immersion et de découverte d'approches et d'outils spécifiques ;
 - De l'analyse de pratiques.

Une organisation

Le parcours de formation préparatoire est personnalisé et construit sur mesure pour chacun des candidats par l'IRTS CA. Il se réalise en 3 étapes :

- ⇒ **Un bilan de positionnement** réalisé avec le responsable de la formation et/ou un formateur référent de parcours de l'IRTS CA permettant de retracer le portrait de l'expérience et du parcours de formation du candidat au regard des compétences attendues (environ 1 heure) ;
- ⇒ **Un accompagnement à la certification** conduit par un formateur référent de parcours de l'IRTS CA pendant 20.5 heures sous la forme :
 - D'ateliers collectifs d'accompagnement à la certification pour une durée totale de 10.5 heures dispensées en travaux dirigés par visio-conférence ;
 - D'un accompagnement individuel à la certification de 10 heures réalisé par le même formateur référent de parcours ayant conduit les ateliers collectifs.
- ⇒ **Un parcours de formation préparatoire personnalisé** proposé en fonction des besoins à la certification du candidat et pouvant inclure de un à neuf modules.

Le parcours de formation préparatoire à la certification UNAFORIS est proposé par l'IRTS CA en session mixte avec les apprenants en cours de formation au Certificat national d'intervention en autisme (CNIA) (4). L'ingénierie pédagogique et la programmation sont construites de sorte que les modules aient les mêmes contenus théoriques et visent des objectifs similaires, quel que soit le certificat visé par le candidat. Elles sont construites sur la base de trois blocs de compétences au sein desquels un à plusieurs modules peuvent être dispensés.

Module 1 : Etat des connaissances (14 heures)

Module 2 : Fonctionnement cognitif, interactions sociales et inclusion sociale (28 heures)

Module 3 : Communication (20.5 heures)

Module 4 : Aspects sensoriels, sensori-moteurs et santé au quotidien (28 heures)

Module 5 : Anticipation et gestion des comportements-problèmes (14 heures)

Module 6 : Approches et interventions recommandées : fondements et principales stratégies (13 heures)

Module 7 : Projet personnalisé d'intervention et accompagnement au quotidien (31.5 heures)

Module 8 : Evaluation et fonctionnement global de la personne (21 heures)

Module 9 : Formation pratique en stage (35 ou 70 heures)

Une équipe pédagogique

- Amélie GALLOIS – Cadre pédagogique, responsable de la formation Autisme et TSA
- Isabelle HOUPY – Cadre pédagogique, formatrice
- Lucie GOUMY – Assistante de formation
- Formateurs permanents et occasionnels de l'IRTS CA.

Une certification

La certification est réalisée par l'UNAFORIS qui « en tant qu'organisme certificateur et personne morale est responsable exclusive de décision d'octroi de ses certifications. L'UNAFORIS garantit la conception, la mise en œuvre des certifications et le respect des engagements enregistrés aux répertoires » (2) auprès de France Compétences.

L'IRTS CA, en tant qu'adhérent de l'UNAFORIS et conformément à la convention signée en décembre 2020, prépare les candidats à la certification au cours d'un parcours personnalisé, veille à ce que le candidat remplisse « les critères d'éligibilité à la certification prévus dans les référentiels et/ou dans les règlements des épreuves de certifications déposés » (3) auprès de France Compétences puis présente le candidat à la Cellule de Certification de Compétences UNAFORIS (CCCU) en vue de réaliser l'épreuve de certification.

Conformément au règlement des épreuves de certification « Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme » et pour pouvoir se présenter à l'épreuve de soutenance orale, le candidat devra intégrer à son dossier de présentation à la certification :

- La preuve argumentée d'une expérience professionnelle ou autre, conforme à celle précisée pour la cible : accompagner ou avoir accompagné depuis moins d'un an, une ou des personnes avec autisme (expérience acquise ou à acquérir via un stage préalable) ;
- Tout élément de positionnement et de description de parcours de la personne au regard des compétences à certifier, que ce soit par des formations, des résultats de tests antérieurs ou tout autre élément contribuant à l'identification de compétences acquises, si possible et en particulier au regard des recommandations de la Haute autorité de santé ;
- Le dossier « Pratiques professionnelles » anonymisé (entre 10 à 15 pages) que le candidat remet à l'IRTS CA dans les délais impartis.

Après réception de son dossier, la CCCU convoque le candidat pour qu'il réalise une soutenance orale de son dossier « Pratiques professionnelles ».

Une évaluation

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS-CA pour toute formation.

L'évaluation de la formation se fera, par conséquent, à différents niveaux et selon diverses formes en lien avec la cellule de certification de compétences Unaforis:

- ✓ Débriefing avec les apprenants au terme de chaque journée, avec les délégués chaque semestre ;
- ✓ Réunion avec les promotions constituées ;
- ✓ Bilan intermédiaire / final / collectif ;
- ✓ Questionnaire d'évaluation de la formation par les parties prenantes ;
- ✓ Réunions pédagogiques (par filière, par entité) avec la mise en place d'un Comité de suivi pédagogique (CSP) pour un réajustement permanent des contenus pédagogiques en lien avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS et avec l'évolution des connaissances scientifiques sur le sujet;
- ✓ Conseil de Perfectionnement ;
- ✓ Rapport d'activités.

De plus, dans le cadre de la certification Qualiopi, l'IRTS CA s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation. Nos services ne cessent de s'interroger sur ses pratiques pour satisfaire au mieux les besoins des apprenants.

Modalités d'accès

La formation est accessible par la voie d'accès suivante :

- ✓ Formation continue

Identification de notre organisme de formation

- ✓ Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne
- ✓ Directeur Général : M. Stéphane FOURNAL
- ✓ Directeur de la pédagogie et des formations : en cours de recrutement
- ✓ Date de création : 16/01/1991
- ✓ Nature juridique : Association de loi 1901
- ✓ Numéro de déclaration d'activité : 21.51.00.158.51
- ✓ Adresse : 8 Rue Joliot Curie – 51100 REIMS
- ✓ Tel : 03.26.06.82.23
- ✓ Contact : lucie.goumy@irtsca.fr
- ✓ Site internet : www.irtsca.fr

(1) : source : extrait de la fiche N° RS5291 de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5291/>)

(2) : source : Manuel des références qualité des certifications de compétences UNAFORIS, mise à jour Février 2021

(3) : source : *Ibid*

(4) : Conformément au décret N°2020-1064 du 17 août 2020 relatif au certificat national d'intervention en autisme, l'IRTS CA est habilité depuis le 20 janvier 2021 par le Groupement national des centres ressources autisme (GNCR) à dispenser la formation au CNIA. Cette formation s'appuie aussi sur l'arrêté du 17 août 2020 relatifs aux référentiels de compétence, de formation et d'évaluation des certificats nationaux en autisme de premier et de second degré ; l'article L.114-3 du code de l'action sociale et des familles, la Stratégie nationale pour l'autisme au sein des TND 2018-2022 et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute autorité de santé (HAS).